



Risque d un passage d un huissier?

Par **asticot**, le **12/03/2009** à **19:46**

bonjour,

Ayant fait mon master en angleterre, je n ai pas payer le dernier trimestre s'elevant a 4500 pounds...

Ceci ayant eu lieu il y a 9 mois, une societe travaillant pour l universite m a contacter recement par email me reclamant cette dette avant de passer a des "procedures legales"
Je suis actuellement retourner en France, je voulais savoir ce que je risque sachant que je ne suis plus en Angleterre.

merci de vos reponses.

Par **ellaEdanla**, le **13/03/2009** à **10:49**

Bonjour,

oh les frais de scolarité ont augmenté de 3.600 à 4.500 pounds ...

On vous a déjà répondu à cette question, les lois n'ont pas été modifiées depuis octobre 2008 en cette matière...

Cordialement